

Les créations d'entreprises portées par les micro-entrepreneurs, les défaillances au plus bas

En 2020, le nombre total de créations d'entreprises atteint un nouveau record dans le Grand Est, avec 47 600 nouvelles entreprises, soit + 8,0 % par rapport à 2019. Il s'agit de la deuxième plus forte hausse des régions françaises, après La Réunion (+ 18,9 %). Les créations augmentent dans tous les départements de la région et dans tous les secteurs d'activités, à l'exception des services aux particuliers. Du côté des entreprises individuelles, la préférence pour le régime de micro-entrepreneur s'affirme. En croissance de 27,1 %, près des deux tiers des créations se font sous ce statut, à l'inverse des entreprises individuelles classiques, en diminution de 38,1 %. Près de 2 280 entreprises sont défaillantes en 2020, en net recul de 41,9 %.

En 2020 dans le Grand Est, le nombre de créations d'entreprises est de 47 600 dans l'ensemble de l'économie marchande non agricole, soit 3 510 de plus qu'en 2019. Il s'agit d'un nouveau record de créations sur une année depuis que le système d'observation existe, après celui de 2019. Avec 8 % de croissance, après celle de 18,1 % en 2019, le rythme des créations croît pour la cinquième année consécutive. En France, les créations sont aussi à un niveau jamais atteint, mais l'accroissement est deux fois moins soutenu, de 4,0 % pour 848 200 nouvelles immatriculations. Si toutes les régions métropolitaines contribuent à cette croissance, celle dans le Grand Est est la plus élevée. Suivent la Bourgogne-Franche-Comté, la Normandie et le Centre-Val de Loire (+ 7,3 %, + 6,7 % et + 6,3 %).

Une forte croissance des entreprises sous le statut de micro-entrepreneur

Les créations d'entreprises sous le statut de micro-entrepreneur ont fait un bond en 2020, avec une progression de 27,1 % par rapport à 2019, passant de 24 200 à 30 800. En trois ans, leur nombre a doublé et le précédent record de 2010 est dépassé, un an après l'instauration de ce nouveau statut. La quasi-totalité de l'accroissement de l'ensemble des créations d'entreprises dans la région est dû aux micro-entreprises. Ces créations ont été encore plus nombreuses depuis le confinement de mai 2020. Au total, deux créations sur trois se font sous ce statut pour seulement un peu plus de la moitié l'année précédente. Cette croissance est plus modérée au niveau national (+ 9,2 %).

Les créations d'entreprises individuelles classiques suivent une tendance opposée ; leur nombre chute de 38,1 % au niveau régional, passant de 8 550 à 5 300 nouvelles immatriculations. La baisse est également constatée au niveau national, mais de manière moins marquée (- 13,5 %). Les créations de sociétés progressent, en hausse de 1,8 % (+ 200 créations). En France, le nombre de nouvelles sociétés reste stable avec 218 000 créations.

D'après l'enquête Sine 2018 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4621588#consulter>), une des motivations des créateurs d'entreprises est d'assurer son propre emploi. Dans le Grand Est en 2018, 14 % des créateurs disent avoir choisi ou été contraints de le faire parce qu'ils étaient sans emploi. La crise sanitaire a pu accentuer cet effet.

Des créations en nette progression dans le transport, le commerce, l'hébergement et la restauration

Les créations progressent dans tous les grands secteurs d'activité, hormis dans celui des services aux particuliers, où le nombre de créations recule légèrement (- 0,5 %). Depuis 2018, les créations les plus nombreuses se font dans le secteur du commerce, des transports, de la restauration et de l'hébergement. C'est aussi le secteur de la plus forte hausse en volume avec 1 580 entreprises de plus qu'en 2019 (+ 11,7 %). Ce secteur contribue à la création d'une entreprise sur trois en 2020 contre une sur quatre en

2019. Le transport contribue le plus à cette croissance avec 850 créations supplémentaires, soit + 24,5 %. Suit le commerce, avec 665 entreprises créées de plus, soit un gain de 8,4 %.

La part du régime de micro-entrepreneur dans les créations s'accroît nettement dans le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration (69 % contre 42 % en 2019). L'augmentation de 83,1 % du nombre de créations sous ce statut tient principalement au transport (+ 135 %), et au commerce dans une moindre mesure (+ 60 %). Plus de 9 300 entreprises ont été créées sous ce régime en 2020 dans les transports et le commerce, dont relèvent les coursiers urbains et les livreurs à domicile, contre moins de 5 100 en 2019. Ceci reflète le développement des services de livraison à domicile pendant la crise sanitaire. Le secteur des services aux entreprises contribue également largement aux créations. Avec 14 200 créations (en hausse de 8,1 %, soit +1 000), il regroupe 30 % des nouvelles entreprises. L'augmentation est portée par les activités immobilières (+ 370 créations, soit + 23,9 %) et le soutien aux entreprises (+ 430 créations, soit + 4,9 %). Près d'une création sur cinq est réalisée dans ces deux secteurs, contre une sur quatre en 2019. Le nombre d'entreprises créées sous le régime micro-entrepreneurial progresse de 11,4 %, tandis que les créations d'entreprises individuelles classiques reculent de 15,5 %. Les créations de sociétés augmentent (+ 8,5 %, soit + 350).

Avec un gain de 460 nouvelles entreprises par rapport à 2019, l'accroissement des volumes de créations est de même ampleur dans l'industrie (2 900 créations en 2020) et la construction (5 300 créations), soit des hausses respectives de 19,0 % et de 9,5 %. Comme dans d'autres secteurs, les évolutions selon le statut des entreprises individuelles dans l'industrie divergent (+ 33,6 % pour les micro-entrepreneurs et - 8,2 % pour les entreprises classiques) et dans la construction (+ 19,3 % et - 2,9 %) peuvent relever d'un effet de substitution.

Les créations d'entreprises augmentent dans tous les départements

En 2020, le nombre de créations d'entreprises croît dans tous les départements. Le Bas-Rhin contribue le plus à la hausse globale avec une création sur quatre. L'Aube et la Meurthe-et-Moselle progressent le plus (+ 12,0 % et + 11,8 %). Le rythme est légèrement supérieur à 10 % dans la Haute-Marne et le Haut-Rhin. Dans les départements de la Moselle et des Ardennes, la croissance est proche de 8 %, plus faible dans la Marne et les Vosges (+ 6,5 % et + 4,0 %). L'évolution est stable dans la Meuse (+ 0,1 %). Dans les départements, la dynamique des créations selon la catégorie juridique suit la tendance régionale. Les nouvelles immatriculations sous le statut de micro-entrepreneur sont en forte expansion dans tous les départements, battant le record de 2010 ou celui de 2019 pour sept départements sur dix (sauf pour la Haute-Marne, la Meuse et les Vosges). Elles sont en plus forte progression dans l'Aube (+ 35,6 %) et les Ardennes (+ 34,9 %). Elles augmentent le moins – quoique plus qu'au niveau national – dans les Vosges (+ 13,1 %), la Meuse (+ 13,7 %) et la Haute-Marne (+ 14,7 %). Les autres départements enregistrent un gain de 25 % à 31 %. Quant aux entreprises individuelles classiques, le

volume de créations fléchit dans tous les départements, à l'exception de la Haute-Marne où il croît de 2,6 %. Un tiers de la baisse régionale est due au Bas-Rhin, avec 1 000 créations de moins. Les créations d'entreprises individuelles classiques reculent de 20 % dans les Vosges à 50 % dans les Ardennes et la Meuse.

Dans le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration, premier secteur créateur d'entreprises, la plus forte hausse de créations en volume a lieu dans le Haut-Rhin (+ 380 créations, soit + 20,9 %). La croissance la plus marquée se situe dans l'Aube (+ 280 créations, soit + 25,7 %). Le Bas-Rhin reste le département qui comptabilise le plus grand nombre de créations (3 370), mais la progression y est plus réduite (+ 270 créations, soit + 8,7 %). C'est en Meurthe-et-Moselle que la croissance des créations du secteur est la plus faible (+ 90, soit + 4,5 %). Dans les services aux entreprises, l'évolution est la plus soutenue dans les Ardennes et la Haute-Marne (+ 21,8 % et + 22,1 %). La progression en Moselle est la plus importante en volume (+ 320 créations, soit + 15,7 %). Le nombre de créations reste identique à l'année précédente dans la Meuse. Les évolutions départementales sont plus hétérogènes dans les services aux particuliers, en forte baisse dans les Ardennes, la Meurthe-et-Moselle et la Marne (respectivement - 13,6 %, - 13,4 % et - 9,8 %), alors que les créations d'entreprises progressent dans les Vosges et la Meurthe-et-Moselle (+ 4,4 % et + 7,8 %). Dans le secteur de la construction, près de la moitié de la hausse des créations se font en Meurthe-et-Moselle. Cette hausse ne dépasse pas 15 % dans les autres départements. Elles reculent dans la Meuse et les Vosges. Les créations d'entreprises industrielles sont en forte hausse dans la plupart des départements, de 12,0 % dans les Ardennes à 28,4 % dans la Meuse, mais en baisse dans l'Aube et les Vosges.

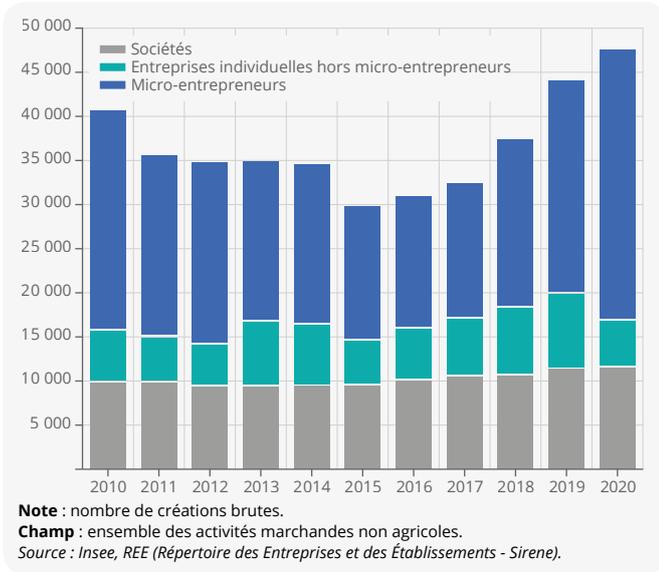
Un nombre d'entreprises défaillantes au plus bas

En 2020, le Grand Est comptabilise 2 280 entreprises placées en redressement ou en liquidation, soit une baisse conséquente de 41,9 % par rapport à 2019. Un chiffre qui correspond aux niveaux de défaillances observés en 1990 et 1991. Le nombre de défaillances diminuait déjà chaque année depuis 2015, mais dans une moindre mesure. La chute des défaillances en 2020 peut s'expliquer par le soutien des aides de l'État aux entreprises pour faire face à la crise sanitaire et de la baisse d'activité des juridictions commerciales, lors du premier confinement notamment. Le risque est d'observer une remontée rapide d'entreprises défaillantes à partir du moment où ces aides seront suspendues. Lors du premier trimestre de 2021, la France est encore en pleine crise et les défaillances continuent de baisser (- 8,0 % dans le Grand Est). Chez nos voisins européens, certains pays comme l'Espagne ou l'Allemagne, enregistrent déjà de fortes augmentations. Ce fort repli régional est de même ampleur au niveau national (- 38,9 %). Le Bas-Rhin compte, comme pour les créations, un quart des défaillances régionales en volume, mais la baisse y est la moins forte en proportion (- 33,1 %). Le nombre de défaillances est divisé par deux en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges. La baisse des défaillances est relativement homogène selon les grands secteurs d'activité. Dans l'agriculture, le commerce, les transports, l'hébergement-restauration et la construction, le nombre d'entreprises défaillantes chute de 45 % à 43 %. Le recul est un peu moins fort dans les services aux entreprises, aux particuliers et dans l'industrie, de 36 % à 39 %.

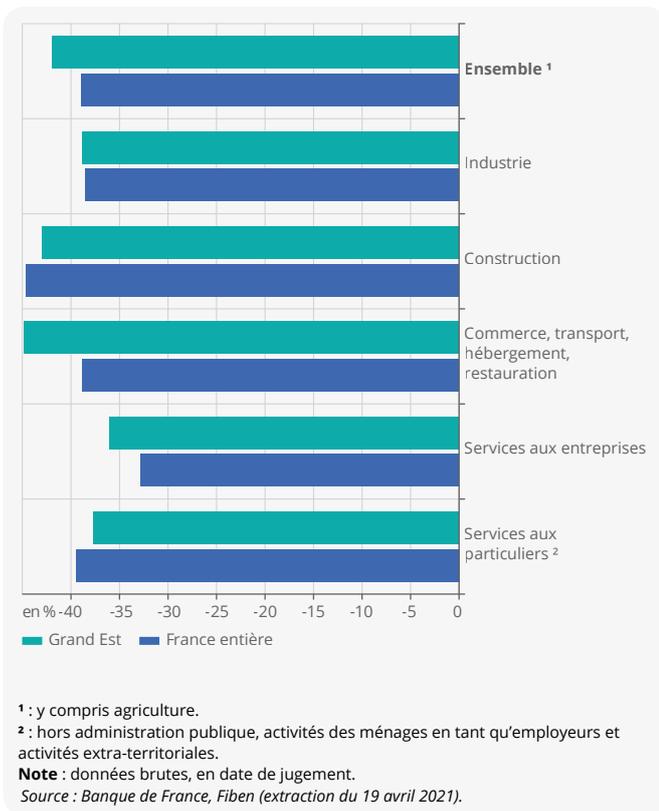
Auteur :

Thibaut Martini, Insee

► 1. Créations d'entreprises - Grand Est



► 3. Évolution par secteur du nombre de défaillances d'entreprises entre 2019 et 2020



► 2. Évolution par secteur du nombre de créations d'entreprises entre 2019 et 2020 - Grand Est

